RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE : LE CAS DE LA FRATRIE

Régine Scelles
Professeure de psychopathologie
Université de Rouen

Résumé :

Dans cet article l'auteure évoque la démarche clinique comme méthode privilégie pour l'analyse des questions complexes relatives à la famille et, plus particulièrement à la fratrie.
Pour ce faire, elle présente dans un premier temps sa propre conception de la méthode clinique, puis dans un second temps elle montre la manière de mener des entretiens cliniques dans une confrontation constante avec les données recueillies dans une pratique clinique.

Mots clés : Psychologie clinique, sujet singulier, subjectivité, discours, analyse thématique.

ملخص:

تناقش الكاتبة في هذا المقال المنهج العيادي باعتباره الأسلوب المفضل لتحليل المسائل المعقدة المتعلقة بالأسرة ، وبالأخص الأشقاء. وللقيام بذلك، قدمت في البداية منظورها الخاص عن الطريقة العيادية، ثم بينت من خلال استعراضها المستمر للبيانات التي جمعتها من الممارسة العيادية، كيفية إجراء المقابلات العيادية.

كلمات البحث : علم النفس العيادي، الشخص المتفرد، الذاتية ، الخطاب، التحليل الموضوعي.

Dans cet article méthodologique, la démarche clinique est évoquée comme méthode privilégiée pour l'analyse des questions complexes relatives à la famille et, plus particulièrement, à la fratrie.

Dans un premier temps, nous exposons notre conception de la méthode clinique, puis nous développons notre manière de mener les entretiens de recherche dans une confrontation féconde avec les données recueillies dans le cadre d'une pratique clinique.

Aujourd'hui, deux conceptions s'affrontent dans le champ de la psychologie clinique : une tendance naturaliste qui privilégie une clinique instrumentée, une tendance humaniste qui vise à une compréhension synchronique et diachronique de la personne et s'appuie essentiellement sur l'analyse du discours. C'est cette deuxième approche que nous avons adoptée.

1) Méthode clinique

En psychologie, il est difficile, voire impossible, de construire de façon artificielle et contrôlée différents protocoles, comme cela se fait en biologie végétale, dans une moindre mesure en biologie animale, et comme cela tente de se faire en psychologie expérimentale. En revanche, il est possible de comparer plusieurs individus entre eux en supposant qu'ils diffèrent par la présence ou l'absence de variables dépendantes étudiées (le sexe, l'âge, avoir ou pas un frère ou une sœur handicapé dans notre cas).

- *Revault d'Allones introduit ainsi son texte « L'étude de cas : de l'illustration à la conviction » : L'étude cas vise alors à dégager la logique d'une histoire de vie singulière, aux prises avec des situations complexes, nécessitant des lectures à différents niveaux et mettant en œuvre des outils conceptuels adaptés. De ce fait, elle n'est plus essentiellement référée à l'anamnèse et au diagnostic, et se dégage des contraintes d'une psychologie médicale, tout en restant clinique et psychopathologique (....).*

- *Notons que, dans tous les cas, il s'agit d'une construction effectuée par le praticien ou le chercheur, à partir d'éléments provenant d'une ou plusieurs sources et destinée à être communiquée à des fins diverses.*
- *Construction dont il importe au premier chef d'analyser les fonctions, les référents, les processus, de dégager et discuter l'intérêt, la validité, la faisabilité. Et ceci en gardant à l'esprit cette interrogation paradoxale : comment se fait-il qu'une méthode sélective, lacunaire, forcément orientée, plus ou moins aléatoire à chacun de ses moments et dans chacune de ses démarches, détienne une telle force de conviction, et demeure souveraine à la fois contestable et incontestée, tant sur le plan pratique que sur celui de sa théorisation ? D'où vient sa force de persuasion ?*

La méthode clinique, que de permettre de penser l'articulation du sujet singulier et du social. Selon Huguet (1990) :

- *La subjectivité et le social, dans cette optique, ne sont plus l'enjeu sans fin d'une bataille de territoire, d'un découpage changeant et dogmatique d'un objet de recherche, mais le lieu d'une théorisation relativiste où l'on s'efforce de comprendre comment le sujet, dans la particularité de sa situation, dans la singularité des déterminants que son histoire construit continûment, parvient à une négociation de son présent. p 79*

Ainsi, il devient possible de comprendre comment un sujet singulier gère psychiquement certaines des situations, auxquelles il est confronté, sans réduire ni simplifier la complexité de ce vécu. La méthode clinique évite au chercheur de « psychologiser » des faits sociaux et de « sociologiser » des faits individuels.

Historique

L'expression « la méthode clinique en psychologie » a été utilisée pour la première fois par Witner, psychologue américain en 1886. Les psychiatres comme Pinel (1745-1826) et Rusch (1745.1813), les humanistes comme Tuuke (1732-1822) et Dix (1802-1887), les

phénoménologistes comme Merleau-Ponty (1908-1961), ont utilisé une approche clinique pour comprendre et conceptualiser le fonctionnement psychique des humains.
Mais c'est Freud qui contribua à développer et à asseoir les bases de la psychologie clinique en élaborant une théorie sur l'étiologie intra-psychique des symptômes, leur évolution, et en s'en servant pour élaborer une technique thérapeutique.
Dans les années 20, Piaget (1926) se réclame de la psychologie clinique en l'utilisant dans le champ de la psychologie génétique. Il voulait explorer les structures cognitives sous-jacentes des enfants, en évitant l'apport de raisonnements nouveaux, si ce n'est volontairement à titre de réactif. Il crée des conditions d'expérimentation standardisées, mais en faisant en sorte que des réponses non attendues puissent émerger. L'observateur devant s'adapter aux comportements et réponses du sujet pour comprendre le raisonnement que celui-ci suit.

« Père » des entretiens non-directifs, Rogers a appliqué la méthode clinique pour permettre à ses patients, en dehors des interventions du thérapeute ou du chercheur, de devenir conscients de leur propre mode de fonctionnement.
En 1949, en France, devant le Groupe de l'Evolution Psychiatrique, Lagache introduit de façon décisive la psychologie clinique et expose son objet :

- *Envisager la conduite dans sa perspective propre, relever aussi fidèlement que possible la manière d'être et d'agir d'un être humain concret et complet aux prises avec cette situation, chercher à en établir le sens, la structure et la genèse, déceler les conflits qui la motivent et les démarches qui tendent à résoudre les conflits.*

Il propose ainsi un mode d'approche qui diffère de celui des expérimentalistes et se démarque de la psychiatrie en affirmant que la psychologie clinique a son objet et ses méthodes propres.
Pour lui, le psychologue clinicien étudie l'individu total dans son environnement. S'il ne peut, comme l'expérimentaliste, faire varier

et contrôler les phénomènes observés, il doit relever le plus exhaustivement possible les conditions d'émergence de ces derniers. Il rappelle que le sujet est porteur à la fois de conflits et de stratégies pour y faire face, et que, pour l'aider, le psychologue clinicien doit en comprendre la nature, la forme, l'intensité et les défenses que ces confits déclenchent.

2) Etude de discours :

Explorer la dimension intra-psychique des relations entre un enfant et son frère ou sa sœur est impossible par la seule observation de leurs interactions et réclame que ce qu'ils en disent soit entendu.

Les membres de la famille sont porteurs d'un discours puisé dans le « social », le « familial », le « culturel », discours qu'ils s'attribuent ou attribuent aux autres, mais par-delà, à travers et en marge de ce discours « collectif » émerge une problématique personnelle qui révèle comment ils sont aliénés par ces discours, en même temps qu'ils s'en servent pour dire ce qu'ils sont.

Nécessaire contextualisation de la construction des liens

La fratrie est un objet complexe, que les nécessités de la rigueur scientifique pourraient conduire à vouloir décomplexifier. Or, étudier une partie, isolément, ne permet pas de saisir comment elle produit des effets, lorsqu'elle est simultanément présente avec une autre partie. Aussi, sauf à renoncer à mener des recherches sur des objets complexes, le chercheur doit-il travailler à imaginer et à opérationnaliser des protocoles qui ne dénaturent pas son objet, en le simplifiant.

Etudier l'«homme en situation» oblige à prendre la mesure de la multiplicité des registres, que comporte cette existence, et conduit à l'adoption d'une pluralité de points de vue (Bourguignon, 1995 ; Perron, 1997).

«La psychologie individuelle est aussi, d'emblée et simultanément, une psychologie sociale» (Freud, 1921), en effet, il n'existe pas

d'individu en dehors du champ social, de la culture et de l'histoire, aussi, le social est-il situé, doublement, en intériorité et en extériorité, par rapport à la subjectivité. C'est pourquoi, le social ne saurait être réduit au «collectif», ni le «psychologique» à «l'individuel».

Le discours individuel est le fruit d'un processus qui conduit le sujet à s'approprier l'extériorité qui devient, de ce fait, intériorité. Aussi, les discours recueillis lors d'entretiens de recherche révèlent-ils la singularité du sujet et le fonctionnement de son groupe d'appartenance, qui lui prête « *des dires, des pensers, des faires* », que chacun s'approprie de façon singulière (Kaës, 1993).

La vision cartésienne de la science vise à rechercher le simple derrière le complexe, l'ordre derrière le désordre, et pourtant, Morin (1990) refuse de réduire la complexité du réel à un principe absolu de cohérence et de simplicité. Il préconise de forger des outils pour affronter cette complexité, lorsque la connaissance des éléments la constituant, est nécessaire, mais non suffisante, pour penser l'ensemble. Il propose d'articuler plusieurs niveaux de réalités qui, bien qu'autonomés, sont reliés entre eux de façon circulaire et complémentaire. Il précise que :

- *La complexité est effectivement le tissu d'événements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas, qui contituent notre monde phénoménal..(p21).*

Travaillant sur des situations complexes, appréhendées lors d'une rencontre durant laquelle l'intersubjectivité doit être prise en compte, nous avons eu recours à un cadre de pensée et construit des protocoles de recherche permettant aux sujets de transmettre ce qu'ils ont vécu et vivent.

La multiplicité des variables en jeu nous a conduite à nous situer à la charnière de plusieurs théories et méthodes, en articulant ces différents modèles et en nous gardant de faire des placages théoriques.

En 1997, Perron écrit :

- *La psychologie clinique existe-t-elle en tant que discipline ? Depuis sa naissance, il y a un siècle, elle est restée écartelée entre les assises théoriques étrangères et contradictoires, sans parvenir à fonder un corps de doctrine qui lui soit propre.*

Il cite la psychiatrie, la phénoménologie, la psychanalyse, la psychologie différentielle, les théories systémiques, les sciences cognitives et la neurophysiologie.

Il convient de se garder du dogmatisme (un seul modèle est connu et utilisé) sans pour autant adopter un éclectisme négligeant, dans lequel des approximations puiseraient, ici et là, des concepts, sans les référer à leur théorie d'origine.

Si la méthode clinique est sélective, lacunaire et orientée, elle reste irremplaçable pour traiter de la singularité de l'expérience de l'individu.

Le caractère scientifique des travaux est fonction de la pertinence des questions posées en regard de la recherche (renouvellement d'un questionnement théorique), de la pratique (amélioration ou création de pratique de prévention ou de soins) et de l'adéquation des théories et méthodes utilisées pour cheminer dans ces questionnements.

Travailler sur des individus confrontés à un traumatisme impose de prendre la mesure de l'importance du lieu écologique dans ce vécu, aussi les protocoles doivent-ils permettre :

d'explorer des phénomènes à l'articulation de l'intrapsychique, de l'intersubjectif et du social

de rester au plus près de la réalité concrète des sujets, en repérant des descriptions détaillées, des événements rares, passés ou présents

Questionnant les objets, via des méthodes, des outils et des préconçus multiples, nous n'appréhendons que certains de leurs aspects, en négligeant ou ignorant d'autres. Nous connaissons une des modalités d'existence de cette réalité qui peut différer de celle acquise, via l'adoption d'une autre méthode ou le recours à d'autres outils.

Les divergences apparaissant entre les résultats ainsi obtenus, loin de signifier que, si les uns sont vrais, alors les autres sont faux, aident à repérer et à mieux comprendre l'effet de l'observateur, du questionnement et de la méthode sur les descriptions et les hypothèses explicatives avancées.

Ainsi, la querelle concernant la plus ou moins grande scientificité des méthodes ayant recours à une approche quantitative et qualitative, n'a pas lieu d'être, puisque la diversité des approches répond à des questions différentes, posées par et sur l'humain. Reconnues et prises en compte, ces différences sont au fondement de rencontres heuristiques.

La méthodologie n'étant pas réductible au choix des techniques de recueil et d'analyse du matériel, de fait, le choix du protocole dépend de la question posée et de l'état des connaissances sur le sujet. Dans la mesure, où elle doit permettre la validation des hypothèses d'une recherche, elle doit, nécessairement, être cohérente avec ses postulats théoriques.

Quelle que soit la méthode choisie, elle ne peut prétendre à la neutralité, car le dispositif de recherche dépend des questions de départ qui se nourrissent et se modifient, dans leur confrontation au corpus, dans un mouvement que Giami (1993) qualifie de «*spirale*». Aussi, à tous les stades de notre démarche de recherche (formulation de la problématique, création du protocole, analyse du corpus), il convient de s'intéresser aux effets du dispositif d'étude sur les résultats obtenus.

Il s'agit de toujours expliciter le raisonnement suivi pour parvenir aux interprétations en énonçant clairement :

les fondements de la démarche adoptée, ses limites et intérêts

le raisonnement suivi pour construire les protocoles

les procédures d'analyse du corpus rassemblé

les méthodes pour repérer les effets de notre implication, dans la formulation de la recherche, dans la manière de la conduire et d'analyser le corpus

Il convient de ne pas confondre rigidité et rigueur, cette dernière n'excluant, en aucun cas, la souplesse (Pedinielli, 1994). De fait, si la rigueur est toujours nécessaire, la rigidité ne saurait permettre de s'adapter aux différents objets, auxquels nous nous intéressons.

Eclectisme théorique

Le recours au corpus théorique analytique permet de penser, de façon heuristique, le vécu existentiel, les aspects interactionnels, la vie intrapsychique et intersubjective, dans toute leur complexité et leur dimension dynamique.

L'approche systémique, telle qu'elle est développée par les théoriciens de la seconde cybernétique, offre un cadre de réflexion intéressant, concernant les processus qui mettent en jeu l'espace-temps, la réalité extérieure, la vie intrapsychique et la complexité de la dynamique de construction et d'évolution des liens dans les groupes, entre le groupe et l'extérieur.

Si, avec une visée objective, le but de la recherche est de saisir les phénomènes, non seulement tels qu'ils «apparaissent», mais tels qu'ils «sont», la subjectivité, considérée comme égarant le chercheur dans sa connaissance, doit dès lors être neutralisée. A contre-courant de cette objectivation, la phénoménologie vise à décrire et à spécifier les phénomènes, via la manière dont ils sont vécus par l'acteur et par l'observateur. Il s'agit, alors, non de décrire un objet, mais de dire la manière dont il apparaît à son observateur et à celui qui le vit. Cette description doit pouvoir être faite, dans un premier temps, en se fiant à l'intuition, afin de prendre conscience de l'acte par lequel la signification est donnée à ce qui est observé. Ce faisant, il devient possible de se laisser surprendre et étonner par l'autre.

Husserl (1855-1938), père de la phénoménologie, repensa les fondements du savoir et, pour le cas qui nous intéresse ici, du savoir sur l'autre. Selon ce philosophe, celui qui regarde dans son intentionnalité de constitution de l'autre, le charge d'un sens. En retour, l'autre le reconnaît comme le construisant, autrement dit,

sujet et objet se construisent mutuellement. Toutefois, cet autre, construit par le sujet percevant, n'en reste pas moins «autre», puisque, celui qui le constitue ne peut sentir, dans son corps, ce que l'objet perçu sent. C'est ainsi que nous avons écouté nos sujets, durant toutes nos recherches.

Par cette méthode, nous avons pris en compte et utilisé, de façon heuristique, la subjectivité et repéré les effets de notre propre subjectivité sur la rencontre. Suivant ainsi la voie ouverte par Favez-Boutonier (1903-1994), nous avons mis l'accent sur l'aspect relationnel et interactif de la relation dans la situation de recherche.

1.1.1 Mise à l'épreuve des résultats et hypothèses de généralisation

Dans une démarche inductive, avec une visée exploratoire et non de vérification d'hypothèse ou d'administration de preuves (Widlöcher, 1995), il s'agit de contribuer au dépassement des connaissances actuelles par des explorations de questions nouvelles, de phénomènes nouveaux ou de cas atypiques.

L'objectif est davantage de comprendre l'homme en situation, que de parvenir à élaborer des lois générales. Cela ne veut pas dire que certaines conclusions ne peuvent pas être reprises par d'autres, avec d'autres méthodes, d'autres outils, à des fins de généralisation. C'est ainsi que peut émerger toute la richesse du recours à des approches différentes, sur un même objet.

Si les outils utilisés, dans le cadre de la recherche, peuvent être les mêmes que ceux auxquels le psychologue praticien a recours, toutefois, ils diffèrent dans leur objectif qui, pour le chercheur, est de parvenir à un niveau d'abstraction qui dépasse le seul cas étudié. Certains disent alors qu'il s'agit davantage d'extrapolation que de généralisation. Dans tous les cas, c'est dans l'après-coup, que la clinique est référée au «général», et nous suivons en cela Perron (1997) lorsqu'il rappelle que la généralité se trouve au fond de chacun des cas singuliers.

Etudier la fratrie suppose de s'intéresser à la vie intrapsychique et intersubjective des sujets. Or, sur ce thème, force est de reconnaître que la méthode expérimentale ne permet que faiblement de valider la pertinence d'un modèle concernant la vie affective, émotionnelle, ou encore, la structuration psychique d'un sujet et des groupes. Sur ces thèmes, la confrontation des résultats de recherche à la réalité de la clinique permet de valider et de mettre à l'épreuve les conclusions.

C'est pourquoi, il est intéressant de mettre en regard des résultats de recherche, s'appuyant sur un protocole standardisé, avec une pratique clinique pour attester du caractère pertinent et de l'aspect heuristique des processus mis à jour.

Cette méthode permet d'expérimenter, par exemple, que ce que nous avons entendu, lors des entretiens de recherche, modifiait l'écoute que nous avions des frères et sœurs rencontrés dans notre pratique. En retour, certaines interprétations faites, suite à l'analyse des corpus d'entretiens de recherche, ont été mises à l'épreuve de la pratique et ont contribué à les confirmer, à en relativiser la portée ou à les modifier.

C'est ainsi que nous avons expérimenté le fait que la clinique pouvait servir de validation aux résultats issus de la recherche, et que, en retour, cette pratique alimenterait la recherche en questionnements, dans une boucle interactive.

Entretiens de recherche

La déontologie oblige à obtenir le consentement éclairé des personnes qui acceptent de nous rencontrer, et à nous assurer que nous ne leur nuirons pas. Tout chercheur doit se poser la question des effets, que produit son intervention ; ce questionnement doit le guider dans sa façon de conduire l'entretien. Ne pas être attentif aux enjeux et aux effets de cette rencontre singulière, fait courir le risque de devenir sourd et aveugle à ce que dit le sujet, par-delà son discours explicite. Aussi, l'entretien de recherche, dans une approche clinique, doit pourvoir être pensé dans toutes ses

dimensions et réclame, du chercheur, une formation à la clinique et à la psychopathologie.
Mener à bien un entretien de recherche ne demande-t-il pas seulement d'avoir une écoute attentive, de respecter la pensée et la parole de l'autre, mais cela exige une formation clinique, une capacité à analyser ses mouvements identificatoires et contre identificatoires. Ceci, afin de ne pas se protéger soi-même en croyant protéger l'autre, en lui attribuant, par exemple, une fragilité qu'il n'a pas ou, à contrario, repérer et reconnaître ses faiblesses, ses conflits, ses souffrances de l'autre, ce qui peut conduire parfois à renoncer à un entretien ou à en modifier le cours.
L'entretien de recherche permet de mettre à jour une dialectique de l'exploration, pour le chercheur, et de l'expression, pour la personne interviewée (Giami, 1986). Les effets de pensée générés par la rencontre entre le chercheur et son interlocuteur, sont dépendants du lien qui s'instaure et évolue dans l'intersubjectivité.

Risques constitutifs de la possibilité d'instaurer un travail de co-pensée

Devereux (1967) met l'accent sur l'importance des mouvements fantasmatiques et imaginaires, mobilisés dans l'entretien de recherche.
La subjectivité de la personne interviewée renvoie à sa biographie ; les informations communiquées sont «autoréférentielles». Selon Favret Saada (1977), la vérité du sujet est celle de celui qui l'énonce. Aussi, le chercheur, qui n'a d'ailleurs que fort peu souvent les moyens de vérifier la véracité des faits évoqués, quand bien même il le souhaiterait, travaille uniquement sur la vérité du sujet. Les oublis, les faux souvenirs, les événements cachés sont toujours produits par ce dernier et, à ce titre, ils disent quelque chose de lui. Le chercheur, dans sa position, ne peut faire que des hypothèses, le sujet gardant toujours sa part de mystère vis-à-vis de lui-même et de l'autre.

Le sujet ne produit pas un discours qui serait déjà là, il le construit dans le cadre d'une rencontre, nous dirions même qu'il le co-construit avec le chercheur. En effet, le chercheur ne peut en aucun cas être considéré comme simple observateur ou «enregistreur» d'une parole. Son attitude, la manière dont il instaure et fait évoluer la scène de la rencontre, crée un climat, rend possible ou empêche un travail de co-pensée. En effet, les discours recueillis dans les entretiens de recherche sont le fruit d'une élaboration mettant ainsi en jeu les désirs, les investissements, les motivations des deux protagonistes de l'échange. Chaque entretien a sa logique propre, est organisé par un raisonnement qui échappe, pour partie, aux deux protagonistes de l'interaction (Scelles, 1997).

Les attentes et les demandes sous-jacentes à la participation aux entretiens sont complexes et pour partie non conscientes, par ailleurs, la personne qui accepte ne sait pas ce que l'échange provoquera chez elle (Giami et al, 2000). En effet, à tous les stades du déroulement de l'étude, le dispositif peut provoquer des émotions chez ceux qui y participent. Par exemple, suite à la recherche sur le vécu fraternel, une enfant de 10 ans, un jeune homme de 17 ans et une femme de 30 ans ont décidé de consulter un psychologue.

Si le chercheur doit expliciter les raisons qui le conduisent à vouloir écouter son informateur et à l'inviter à développer sa pensée, en revanche, les motivations de ce dernier restent souvent pré, voire inconscientes, et, la plupart du temps, non connues du chercheur. De toute façon participer à un entretien oblige les deux protagonistes à prendre des risques, le reconnaître et l'accepter et en analyser les conséquences, fait partie intégrante du protocole de recherche.

Scène de la rencontre

Selon le cadre dans lequel se déroule l'entretien, les personnes sont amenées à aborder le thème proposé sous un certain angle. Blanchet (1991) pense qu'il est plus cohérent de parler de sa vie

professionnelle, sur son lieu de travail, que de le faire dans sa maison de campagne, et qu'il est préférable de se rendre dans l'environnement de la personne sollicitée, quand la demande émane du chercheur.

Dans nos recherches, lorsque le sujet était professionnellement touché par le thème, nous l'avons rencontré sur son lieu de travail; s'il l'était personnellement, c'est chez lui que nous avons réalisé l'entretien.

Dans la recherche sur les représentations du handicap, une jeune femme, rencontrée chez elle comme «non concernée», s'est avérée être infirmière auprès de personnes handicapées. Elle a tenu un discours qui, dans sa forme et son contenu, se situait à mi-chemin entre le discours des professionnels et celui des «non-concernés». Nous pouvons y voir un effet du cadre sur la production du discours.

Dans toutes nos recherches, il est apparu clairement, lorsque les professionnels avaient été sollicités par le directeur de leur établissement et/ou qu'ils avaient été rencontrés sur leur lieu de travail, a influencé le contenu et la forme de leur discours. Il s'est avéré dans ce cas, que les motivations qui les avaient conduits à accepter, pouvaient être un frein à l'expression de leur libre pensée, en particulier :

lorsqu'ils avaient le sentiment d'avoir été contraints à cette rencontre par leur hiérarchie,

lorsqu'ils étaient persuadés, malgré nos assurances, que leurs propos seraient rapportés à leurs collègues ou à leur directeur ; dans ce cas, l'entretien pouvait être un moyen visant à faire pression sur l'institution pour, par exemple, faire entendre des revendications ou encore, il est arrivé qu'ils semblaient ne pas savoir s'ils devaient évoquer leur position personnelle ou celle qui serait en conformité avec l'idéologie de l'institution.

Ainsi, la manière dont la population est contactée, a une influence sur le discours produit et l'analyse finale doit tenir compte de cette

variable, faute de quoi, le chercheur court le risque de se méprendre sur le sens des discours et sur leurs destinataires.
La forme donnée à la question de départ est fonction de l'objectif de la recherche ; dans nos recherches, nous ne nous sommes jamais situées au niveau de l'opinion - parfois au niveau du récit de vie, des représentations - mais, le plus souvent, au niveau de l'expression des vécus subjectifs.

Scènes qui précèdent et suivent l'entretien enregistré

Nous rencontrons Chantal, sœur d'une adulte handicapée, pour un entretien de recherche. Elle a répondu à une annonce parue dans un journal associatif. Au téléphone, elle explique qu'ayant elle-même fait une thèse, elle trouvait « naturel » d'aider une collègue dans son travail.
Au cours de l'entretien, elle évoque l'image d'une famille unie par des liens affectifs forts, ses parents ayant instauré, dit-elle, un climat serein, fait d'écoute et de confiance réciproques. Les conflits familiaux sont suggérés, mais jamais explicités. Elle décrit une famille soudée autour de sa sœur handicapée, face à un extérieur qui serait persécutant.
Avant notre arrivée, elle avait préparé un papier, sur lequel elle avait noté tout ce qu'elle voulait dire. En début d'entretien, nous avons négocié la forme que prendrait notre échange :

Chercheur : J'aimerais que vous me parliez de vos frères et sœurs, des relations dans votre enfance, et maintenant.

Chantal : Justement, j'ai préparé un papier, après que vous m'ayez téléphoné pour prendre rendez-vous, où j'ai noté tout ce que je voulais vous dire d'important.

Chercheur : Oui, mais je préférerais que vous évoquiez comme ça, ce que vous vous rappelez de vos frères et sœurs.

Chantal : Ha oui, alors vous ne posez pas de questions, je parle comme ça. (rire)

Chercheur : Oui, vous dites ce que vous vous rappelez, comment cela se passe maintenant, comment aussi vous pensez que cela

évoluera. Comme cela vous vient.

Chantal : (Silence) Ben d'abord, il faut que je vous situe le cadre de ma famille.

Chercheur : Si vous voulez.

Chantal : Ce serait peut-être le mieux... Alors, je suis l'aînée, je commence par moi, ça ne se fait pas. (Rire).

Chercheur : C'est peut-être plus facile pour vous.

Chantal : Ensuite, j'ai donc une deuxième sœur qui a quatre ans de moins que moi, Mireille arrive juste après... Donc Mireille, c'est ma sœur trisomique, arrive après Michèle, donc euh...Elle arrive en troisième position et mon petit frère a dix ans de moins que moi. C'est le tout dernier donc... On est quatre enfants. (silence) Bon, j'ai mes deux parents, voilà... donc ça fait une famille de six personnes... Et donc, Mireille est née (réfléchit). Mais je n'étais pas à la maison à ce moment-là, parce que j'avais des problèmes de santé, j'étais chez ma grand-mère.

Puis ce papier fut mis provisoirement de côté, ce qui montre que l'entretien est un compromis entre la logique et les objectifs de l'interviewé et ceux du chercheur. En effet, nous souhaitions que Chantal construise un discours devant nous, avec nous, de son côté, il était important qu'elle ait la certitude de pouvoir garder la maîtrise de l'échange pour, pensons-nous, ne pas avoir évoqué des événements ou des affects qui la mettraient en danger.

A la fin de l'entretien, elle reprit ses notes :

J'ai préparé quelques petites notes, mais je pense que j'en ai parlé... voyons... Oui, pour résumer le vécu sous forme de mots, j'avais parlé de colère, de souffrance, d'affection et de culpabilité... ça c'est colère c'est toujours...

Elle énuméra et commenta alors ce qu'elle avait écrit et s'assura que les points, préalablement notés, avaient été évoqués durant l'entretien, et, surtout, pensons-nous, elle s'assura rétroactivement de ne pas en avoir trop dit en vérifiant que le cadre, les limites, qu'elle s'était fixés, n'avaient pas été dépassés. Ayant vérifié que ses protections avaient marché et que nous avions respecté ses limites,

elle a pu alors exprimer tout le plaisir ressenti lors de cet échange, et se détendit. Nous avons éteint le magnétophone et c'est à ce moment-là qu'elle commença à parler de ce qu'elle avait réussi à taire durant l'entretien. Elle s'est ainsi donné les protections qui lui étaient nécessaires pour supporter cette rencontre. Elle avait été un bébé anorexique et avait dû, à cause de cela, vivre chez ses grands-parents maternels durant une année entière. Elle avait « en passant » donné ce détail concernant son éloignement de ses parents en début d'entretien. Nous ne l'avions alors pas relevé et c'était probablement une bonne chose. Elle associa ensuite ce souvenir au fait, qu'à l'adolescence, son frère avait eu lui aussi des problèmes d'anorexie et avait fait une tentative de suicide.

Ces propos tenus, alors que le magnétophone est éteint, éclairent sous un autre jour ce qui a été dit durant l'enregistrement. Ils informent sur la fonction défensive de l'image de la famille idéale et aident à mieux comprendre la fonction du papier écrit avant notre arrivée.

Chantal a pris un risque en nous rencontrant ; nous en avons également pris un en venant lui parler de quelque chose qui la faisait souffrir ; l'une et l'autre, nous avons négocié notre lien en nous fiant à notre intuition, notre empathie, pour que l'entretien se déroule dans de bonnes conditions (Scelles, 1996).

L'activité d'écoute n'est donc pas une activité d'enregistrement, pure et simple ; le clinicien, durant l'entretien, développe une activité qui consiste à acquérir des indices, à produire des hypothèses, sélectionne ce qu'il entend. Les stratégies discursives, qui permettent au sujet de s'adapter à la situation et de se protéger de l'activité d'interprétation silencieuse du chercheur, constituent un moteur essentiel des mécanismes de production du discours ; cet exemple le montre (Blanchet, 1991).

Construction d'une grille d'écoute

L'entretien doit permettre à un sujet de développer sa pensée, en le laissant traiter du thème proposé, à sa façon. Pour cela, il est

indispensable de le diriger le moins possible. Toutefois, il ne s'agit pas d'un entretien «libre», puisque le thème est imposé et que nous avons une idée de ce que nous souhaitons entendre.
C'est pourquoi, dans un premier temps, nous devons expliciter nos préconçus sur le thème travaillé et ce que nous cherchons. Suite à quoi, le chercheur décide des thèmes qui semblent être fondamentaux. Nous ne les évoquons qu'en fin d'entretien, uniquement, lorsque le sujet ne l'a pas fait de lui-même.
Ainsi, dans chacune des recherches, nous avons élaboré une grille d'écoute qui aurait failli à sa fonction, si elle avait limité la spontanéité du discours des sujets et enfermé le chercheur dans un schéma d'intervention fixé à l'avance. Sa fonction est, en effet, d'éveiller l'attention de l'interviewer à un certain nombre de thèmes ; en cela, elle sert à baliser le champ thématique de la recherche, en rendant explicites les hypothèses ; elle sert également à relancer la dynamique du discours, sans forcément introduire un thème nouveau, mais en invitant le sujet à approfondir celui qu'il a déjà évoqué et qui intéresse le chercheur.

Analyse de contenu

Tous les entretiens de recherche ont été enregistrés et retranscrits intégralement : les silences, les rires, les hésitations, la manière de parler ont été notés.
L'analyse systématique d'un corpus d'entretiens a longtemps été considérée comme une phase peu importante du travail de recherche « qualitative ». S'il est évidemment impensable de renoncer à l'hétérogénéité et à la diversité qui constituent le principal avantage d'un corpus d'entretiens, l'élaboration d'une grille d'analyse thématique permet de définir un mode de lecture commun aux différents chercheurs qui doivent procéder aux «réductions» nécessitées par l'analyse du corpus.
Nous avons effectué deux types d'analyse de contenu :
analyse de contenu thématique «classique» et manuel, en codant le corpus en unités thématiques (recherche sur la fratrie) (Bardin, 1977),

analyse se situant à mi-chemin entre l'analyse de contenu thématique classique et l'analyse de l'énonciation visant à identifier les processus psychiques à l'œuvre (recherche sur les représentations du handicap) (D'Unrung, 1974).

L'analyse de contenu est inscrite dans une dynamique, puisqu'elle permet, à partir de l'analyse du contenu manifeste d'un discours, d'en inférer des idées. Selon Ghiglione et Matalon (1978) : «*l'analyse thématique n'est qu'un métadiscours émis par le codeur sur le discours*». Ils remarquent que la grille est d'autant plus fiable et sert d'autant mieux l'analyse, que les présupposés et les hypothèses, à l'origine de sa conception, sont élucidés.

Par ailleurs, si l'analyse de contenu s'attache à saisir au plus près le sens de ce qui est dit, il n'en reste pas moins que la manière, dont cela est dit, aide à mettre du sens à ce qui est évoqué. Les silences, les rires bruyants, les changements brusques de sujet, de rythme de la parole, les regards fuyants servent au sujet à communiquer quelque chose qui ne passe pas par les mots.

Le chercheur doit rester ouvert à la prise en compte de ces éléments et de l'effet qu'ils produisent sur lui ; dans la mesure du possible, il les note dans l'après-coup et s'en sert au moment de l'analyse finale.

Analyse de contenu thématique

La grille d'analyse thématique est construite après une première lecture des entretiens. Il s'agit de trouver le « maillage » le plus pertinent pour répondre aux questions posées. Dans tous les cas, la grille est testée, puis modifiée après une première application.

Par exemple, dans notre thèse (Scelles, 1996), nous voulions comprendre comment le sujet singulier gère sa mise en relation avec un autre sujet singulier : son frère ou sa sœur handicapé. Aussi, la grille d'analyse thématique a-t-elle visé à identifier les interactions évoquées, et les affects et conduites qu'elles mettent en jeu et suscitent.

La grille d'analyse thématique était la suivante :

Les protagonistes de la relation évoquée	Frères, sœurs, famille élargie, père, mère, parents, amis, autres
Place du locuteur dans l'interaction	Actif ou observateur
«Thème» de la relation	Sentiment, conduite, communication, description jugement
Connotation de la relation	Positive ou négative, euphorique ou dysphorique
Temps où se déroule la relation	Passé, présent, futur

Nous avons noté la connotation positive ou négative des interactions, quand celle-ci était explicitement exprimée par l'interlocuteur. Nous n'avons donc pas codé ce que nous pensions être négatif, mais ce que le locuteur, lui-même, jugeait comme tel.

> J'ai toujours approuvé la façon dont ma mère avait réagi pour faire face à ses problèmes. (Félix) (jugement positif face à une action mère/sœur handicapée et problèmes qu'elle a générés).
>
> Ma mère ne s'est jamais occupée de ses enfants, ce n'était pas une bonne mère pour ses enfants, c'est la bonne ou mes tantes qui s'occupaient de nous. (Anna) (jugement négatif sur soins mère/sœur, elle).
>
> Je ne suis pas du tout d'accord avec le fait que mes parents ont surprotégé ma sœur. (Gérard) (jugement négatif sur relation surprotection parents/sœur handicapée).

Nous avons codé en connotation euphorique ou dysphorique les interactions, dont l'interlocuteur disait qu'elles avaient évoqué chez

lui de tels sentiments, par exemple :

J'étais très triste de voir ma sœur aussi maltraitée à l'école. (Madou) (sentiment dysphorique sur mauvaises relations autres, scolaire/sœur handicapée).

J'étais heureuse quand nous allions tous ensemble nous promener en forêt. (Bernadette) (sentiment euphorique/ relations loisirs avec famille).

Lorsque nous avons sélectionné, codé et organisé les séquences en catégories d'analyses thématiques, notre démarche interprétative s'est appuyée sur l'analyse de :

la fréquence d'occurrence de chacun des thèmes, mots, expressions et leurs cooccurrences (analyse fréquentielle). Accorder un statut privilégié à la fréquence est, en soi, une interprétation qui doit être discutée. En effet, un mot qui apparaît de nombreuses fois dans un discours, peut servir à cacher une idée difficilement évocable ; de même, une faible fréquence d'apparition d'un thème ne signifie pas, forcément, qu'il soit sans importance pour le locuteur. Aussi, est-ce en considérant l'ensemble des interactions de l'entretien, qu'il est possible de comprendre la signification de l'absence ou de la présence d'un thème donné dans le discours. Par ailleurs, le relevé des fréquences de cooccurrences, souvent suggestif, ne dit rien de la signification que cette association revêt pour le sujet, ni de la nature de ce lien (Bardin, 1977). D'Unrung (1974) écrit, à propos de cooccurrences, que ce que l'on obtient est, en définitive, de l'ordre de la métaphore : un sens suggéré au chercheur par le rapprochement de deux ou plusieurs éléments. Ce qui les unit peut être relativement clair, mais peut aussi être laissé à l'imagination. (p 51)

- **leur ordre d'apparition dans le discours** (analyse structurale)
- **sur la forme du discours** (désorganisation de la structure des phrases, changement de temps, « erreurs » de temps, de prénom... intonation, silence, rire ...)

Pour travailler ce qui est dit, dans son lien avec la manière dont cela est dit, nous divisons notre feuille sur laquelle l'entretien est retranscrit en trois colonnes ; dans la première, nous notons les remarques sur la forme du discours, dans celle du milieu, figure le texte de l'entretien retranscrit, et dans la dernière, nous notons à quelle catégorie thématique la phrase appartient.

3)Conclusion

Si les fondements épistémologiques des différentes approches de clinique varient, le plus souvent, la méthode clinique est associée à la singularité. L'enjeu de la recherche est que l'humain, objet d'étude, conserve le statut de sujet incluant sa subjectivité et celle du chercheur, tout ceci pris dans la complexité de ce qu'ils sont et de leurs liens.
L'objectif est moins de vérifier des hypothèses que de contribuer au dépassement des connaissances actuelles, par des explorations de phénomènes nouveaux, de cas atypiques, de questions nouvelles, ceci davantage dans une démarche de découverte, d'exploration que d'administration de preuves ou de vérifications (Widlöcher, 1995).

Bibliographie

Bardin, L. (1977) L'analyse de contenu. Ed. PUF, Paris.

Bourguignon, O. (1984) Mort des enfants et structures familiales. Ed. PUF, Paris.

Bourguignon, O. ; Bydlowski, M. et coll. (1995) La recherche clinique en psychopathologie. Ed. PUF, Paris.

Bourguignon, O. et coll. (1999) Le fraternel. Ed. Dunod, Paris.

D'Unrung, M.C.(1974). Analyse de contenu. Ed. PUF, Paris.

Devereux, G. (1967) De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement. Ed. Flammarion, Paris (1980).

Favret Saada J. (1977) *Les mots la mort, les sorts.* Ed. Gallimard, Paris.

Favez-Boutonier, J. (1959). *Psychologie clinique.* Ed CDU, Paris.

Freud, S. (1917) Introduction à la psychanalyse Ed. Payot, Paris (1951).

Ghiglione, R. ; Blanchet, A. (1991) Analyses de contenus et contenus d'analyses. Ed. Dunod, Paris.

Giami, A. ; Korpés, J.L. ; Lavigne, C. ; Scelles, R. (1995) Un exemple d'articulation
des méthodes d'analyse de contenu qualitatives et quantitatives : les représentations
du handicap. Bulletin de Méthodologie Sociologique, 57, 49-78.

Huguet, M (1990) Du récit personnel à la construction d'une problématique. Psychologie clinique, 3, 69-79.

Lagache, D. (1949) L'unité de la psychologie française. Psychologie expérimentale et psychologie clinique. Ed PUF, Paris, p.31-33.
Morin, E. (1990) Introduction à la pensée complexe. Ed. ESF, Paris.

Pédinielli, J.L. (1994) Introduction à la psychologie clinique. Ed. Nathan, Paris.

Perron, R. sous la dir. (1997) La pratique de la psychologie clinique. Ed. Dunod, Paris.

Piaget, J. (1926) La représentation du monde chez l'enfant. Ed PUF, (1993), Paris.
Piaget, J. (1932) Le jugement moral chez l'enfant. Ed. PUF, Paris.

Revault d'Allones, C. sous la dir. (1989) La démarche clinique en sciences humaines. Ed. Dunod, Paris.

Rogers, C.R. (1970) La relation d'aide en psychothérapie. Ed ESF, Paris.
Scelles, R. (1996) Comment je me suis dégagée de l'histoire de ma mère, ou le rôle d'une sœur porteuse d'un handicap. Dialogue, 134, 42-56

Scelles, R. (2010) Liens fraternels et handicap. De l'enfance à l'âge adulte. Eres

Widlöcher, D., (1995) . Principes généraux. In : Bourguignon, Bydlowski, M. (dir.), La recherche clinique en psychopathologie. Paris, pp. 9-35.